



COLLÈGE JURIDIQUE
franco-roumain d'études européennes



FICHE DE PRESENTATION – STAGE AU TGI DE PARIS

LIEU :

Tribunal de Grande Instance. Paris.

DUREE :

Un mois. (Probablement au mois de septembre)

NIVEAU REQUIS :

- Deuxième année de licence.
- Les candidats sont sélectionnés par nos soins suivants des critères objectifs. Le premier d'entre eux est une condition d'excellence académique générale.
- La procédure de sélection garantit que le candidat répond de certaines connaissances théoriques en rapport avec le stage, lui permettant d'en tirer un profit maximum.

CONDITIONS GENERALES :

- Stage conventionné.
- Assurance de responsabilité civile est à la charge du stagiaire et son attestation est produite avant le départ en France.
- Frais de transports et de séjour à la charge du stagiaire.
- Une bourse d'un mois est versée à l'étudiant bénéficiaire par l'Ambassade de France en Roumanie.

DESCRIPTION DES TACHES :

- Le TGI est compétant en matière de litiges civils opposant des personnes privées, physiques ou morales. Il a, par exemple, une habilitation exclusive en matière de différends concernant la famille (mariage, filiation...), les rectifications d'actes d'état civil, les successions...

CONTACT :

Marion Goglio Bureau des Stages et des Bourses. Salle 122.
marion.goglio@collegejuridique.ro